Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Départ pays d'origine en situation irreguliere

Par Visiteur

Bonjour,

Couple pascé depuis le 9 octobre 2012, mon conjoint vient de recevoir un avis défavorable de prolongation de son titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français le 13 juillet 2013.

(Nous connaissons depuis plus de deux ans), mais, ce point semble être un détail pour l'administration)

Mes questions dont les suivantes :

1- mon conjoint quittera le sol français le 10 septembre et donc sera en situation irreguliere durant la période du 13/09 au 10/09.

Que risque t-il lors de son départ a l'aéroport ?
Il aura un transit a Frankfurt avant de rejoindre Phnom Penh (vol 1 étape).

Aura t-il des difficultés a revenir en France ?

Je le rejoins le 15/09 à Phnom Penh, peut-on poursuivre notre objetif la bas, d'obtenir un visa long séjour en France ?

Qu'elles sont nos possibilités ?

(Demande de recours hiérarchique en- cours)
(Refus le 9 juillet concernant notre recours gracieux).

Merci pour vos réponses.

Cdt

Zen67